



linter

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le message du président des Diplômés	3
Assemblée générale annuelle	15
Mémoire des Diplômés à la Commission conjointe	4
Opération cinquante	3
La campagne du Cinquantenaire	7
5 ^e rapport de la campagne ..	11
Le tournoi de golf	10
La soirée des sports	10
Les voyages des Diplômés	
Osaka-Japon	14
Europe	16
Inscription	16

NOUVELLES DES DIPLÔMÉS

Léo Dorais, recteur de l'Université du Québec	12
Doctorats honorifiques à deux Diplômés	12
La vie des Diplômés	11
Nécrologie	11
Le temps de l'Ancien Temps ..	2



L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2970, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal. Tél. 343-6230.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe — permis no 1012. — Port de retour garanti.

LE TEMPS DE L'ANCIEN TEMPS

IL Y A 25 ANS, on pouvait lire dans "L'Action Universitaire", la revue des Diplômés de l'Université de Montréal :

DOCTEURS "HONORIS CAUSA"

Lors de la collation des grades du 4 novembre, l'Université de Montréal a décerné des grades honorifiques aux personnalités suivantes : M. Dantès Bellegarde, directeur du Lycée de Port-au-Prince, Haïti, doctorat ès lettres ; le Dr Maurice Panisset, M.V., professeur de psychologie générale et animale à l'Institut agricole d'Oka, diplômé de la célèbre Ecole vétérinaire d'Alfort, France, doctorat en médecine vétérinaire ; M. Antonio Grenier, président de l'Office provincial du crédit agricole, doctorat ès sciences agricoles ; lje R.F. Marie-Wilfrid, O.C.R., L.S.A., professeur d'aviculture à l'Institut agricole d'Oka, doctorat ès sciences agricoles ; Soeur Ste-Théophanie, directrice de l'Institut pédagogique de Montréal et Mgr Eugène Lapointe, vicaire général honoraire du diocèse de Chicoutimi ont été aussi respectivement créés docteur de l'Université et docteur ès sciences sociales, économiques et politiques.

(Novembre 1943)

LES VOLEURS D'ESCALIERS

Une poignée d'étudiants de l'Université montréalaise ont été surpris, arrêtés et coffrés, au moment où ils s'approprièrent à démonter l'escalier roulant de la gare centrale du C.N.R.

Traduits devant le juge, ils avouèrent leur culpabilité, mais ils furent acquittés sur-le-champ, quand ils dirent au tribunal qu'ils avaient l'intention de transporter l'escalier roulant sur la pente du Mont-Royal, afin de pouvoir accéder d'une façon humaine à l'immeuble de l'Université de Montréal.

Ce qui précède n'a pas paru parmi les faits divers des quotidiens. C'est le produit d'une imagination fantaisiste, mais la vérité, c'est que des centaines de professeurs et d'étudiants sont obligés d'escalader la fameuse pente pour arriver au temple élevé du haut savoir !

Il faudrait un escalier roulant, un funiculaire, ou un appareil spécial qui aiderait les maîtres et leurs disciples à monter jusqu'à l'université sans se morfondre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'un millionnaire canadien-français vient de laisser dans son testament une somme assez rondelette à la Compagnie des tramways, afin qu'elle mette à la disposition de nos étudiants des autobus qui remplaceront dorénavant l'escalier monstrueux — indésirable !

Pourvu que ce ne soit pas encore un canard !

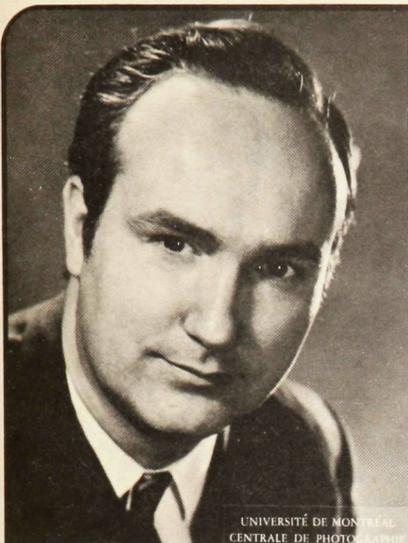
Comme il n'est jamais trop tard pour offrir ses bons souhaits, nous formulons le voeu que les autorités trouvent un moyen quelconque pour remédier à la situation ! Ou bien, qu'on transporte l'université ailleurs !

— C'est idiot ce que vous dites là !

— Peut-être, mais encore moins que la situation insupportable qui est faite aux malheureux et aux malheureuses...

Anastasia m'impose le silence. Je n'ai plus qu'à redescendre la côte. Le vent crie, siffle, souffle, ulule à 40 à l'heure et le thermomètre est à 20 degrés sous zéro. Mort à l'escalier !

GUY SAUVAGE (Janvier 1945)



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CENTRALE DE PHOTOGRAPHIE

RESPONSABLE DES AUTRES

Le 30 mai prochain, l'Université remettra des diplômes à quelque 2,000 étudiants. Encore qu'à l'époque de l'éducation permanente, chacun de ces diplômés ne soit pas une fin, il n'en reste pas moins qu'il marque une étape importante dans la vie de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes, et aussi dans celle du Québec.

Dans l'optique américaine, ces nouveaux diplômés représentent une injection de capital de l'ordre de \$10,000,000 dans notre économie. Nul doute en tout cas qu'ils ne soient essentiels à notre nation pour peu que chaque Diplômé veuille bien mettre ses connaissances au service de la communauté et les exploiter au maximum s'il est vrai comme l'a écrit Louis Armand que "la puissance d'une civilisation, la mesure d'une culture, c'est le produit du volume de connaissances et d'informations par la participation de chaque individu".

C'est assez dire les responsabilités de ces nouveaux diplômés (comme celle des "anciens") à une époque où "le facteur essentiel du développement, du progrès, n'est pas le capital, comme on l'a cru longtemps, mais le savoir des hommes, leur aptitude à sécréter des richesses". (Alfred Sauvy)

En leur souhaitant la bienvenue parmi nous, et en les invitant à participer à toutes nos activités et tout d'abord à notre assemblée générale annuelle, qu'il me soit permis de leur souhaiter de garder cette belle ardeur, ce dynamisme dont ils ont fait preuve pour mener à bien leurs études et de l'employer à réformer cette société qu'ils contestaient hier encore et dont ils font plus que jamais partie. Ils viennent de franchir la "barrière", puissent-ils faire mieux que leurs aînés qu'ils ont parfois critiqués avec raison. C'est ce que nous attendons tous d'eux qui comme tous les Diplômés sont d'autant plus responsables des autres qu'ils sont plus instruits.

CLAUDE-R. MARCHAND
Président.

OPÉRATION CINQUANTE — OPÉRATION CINQUANTE

**VISITEZ ...
FAITES VISITER
L'UNIVERSITÉ
GAGNEZ ET FAITES
GAGNER UNE
ENVOLEE POUR
2 PERSONNES
MONTRÉAL-PARIS**

Dès maintenant tout diplômé qui le désire peut réunir un groupe de 5 à 10 confrères et en avisant 48 heures à l'avance le secrétariat qui organisera à leur intention une visite de l'Université, un jour de semaine entre 20 heures et 22 heures 30.

Dès la fin de "l'opération cinquante" le nom d'un des participants à ces visites sera tiré au sort et le diplômé qui aura invité ce confrère se verra également gratifié de deux billets pour une traversée aller-retour via AIR-FRANCE.

PROGRAMME

Visite du Campus suivant un itinéraire convenu à l'avance avec le responsable du groupe — projection de diapositives — discussions, échanges, rafraîchissements.

**APPELEZ
IMMÉDIATEMENT
LE SECRÉTARIAT
343-6230**

(Lucie Ouellette)

Mémoire des Diplômés à la Commission conjointe du Conseil et de l'Assemblée de l'Université de Montréal

"L'Inter" de février dernier annonçait la création d'une commission conjointe du Conseil de l'université et de l'Assemblée universitaire. Ce projet de commission mis à l'étude fin août avait été adopté par l'Assemblée le 16 septembre et par le Conseil deux jours plus tard.

Cette commission de neuf membres (voir "L'Inter" de février, p. 8) avait 9 mois pour présenter son rapport final sur le rôle et la place de l'Université dans notre société, le rôle et la place des professeurs, des étudiants, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de

l'Université, les relations entre les différentes composantes de l'Université. De plus, il lui revenait de préparer le mémoire que soumettra l'Université à la Commission Hurtubise-Rowat sur le problème des relations entre les universités et les gouvernements.

Les Diplômés ont remis leur mémoire à la Commission, ces jours derniers.

"L'Inter" le publie aujourd'hui en entier avec le secret espoir que les Diplômés le liront mais surtout y réfléchiront et diront au Conseil d'administration de l'Association ce qu'ils en pensent.

PLAN

- I. Introduction : objectif du mémoire
- II. Définition et objectif de l'Université
- III. L'Université a pour objectif la production de diplômés
- IV. Observations
- V. Recommandations
- IV. Conclusion : le rôle de l'association des Diplômés

INTRODUCTION

I. Objectif du mémoire

1. Pour des raisons qui tiennent à son essence même, l'association des Diplômés a voulu concentrer son attention sur la première partie du mandat de la Commission Conjointe : le rôle et la place de l'Université dans notre société.

2. Divers aspects de cette vaste question ont déjà été étudiés par l'association des Diplômés qui en a fait état par plusieurs éditoriaux publiés dans L'INTER ainsi que dans des mémoires soumis à la direction de l'Université depuis quelques années.

3. Par ailleurs, l'Association a largement diffusé les résultats des cinq colloques qu'elle a tenus jusqu'à ce jour et dont les thèmes se rapportent tous à cette première partie du mandat de la Commission Conjointe :

- a) L'Université et le rapport Parent ;
- b) L'Université d'aujourd'hui, Québec de demain ;
- c) L'enseignement universitaire et le monde professionnel ;
- d) La planification et la coordination des investissements universitaires ;
- e) L'Université électronique.

4. Cette réflexion a suscité beaucoup plus d'interrogations qu'elle n'a donné naissance à des solutions pratiques aux problèmes qui confrontent l'Université en ce domaine. Nous avons néanmoins tenu à transmettre à la Commission conjointe certaines hypothèses de travail susceptibles de parfaire la prise de conscience par l'Université de son rôle dans la société.

5. Nous croyons utile de faire connaître à la Commission certaines questions qu'on se pose à l'endroit de l'Université et nous estimons qu'après avoir pris connaissance de tous les mémoires qui lui seront soumis, la Commission sera mieux en mesure que quiconque de suggérer des éléments de solution à l'Université.

II. Définition et objectif de l'Université

6. Il n'entre pas dans notre propos de contester ici l'affirmation traditionnelle selon laquelle une véritable université doit être à la fois un centre d'enseignement et de recherche.

7. Dans le cas précis de l'Université de Montréal, on peut cependant se demander dans quelle mesure l'étroite relation qui existe entre l'enseignement et la recherche, dans plusieurs disciplines, favorise le développement de ces deux fonctions essentielles ainsi que l'intégration de l'Université dans la société qui la supporte et qu'elle doit servir.

8. Par recherche on entend ici la recherche pure ou recherche créatrice et non pas le fait de continuer à parfaire ses connaissances en se tenant au courant des développements.

9. Bien sûr, l'enseignement de niveau universitaire, surtout au second cycle, doit sans cesse se renouveler en tenant compte des plus récents résultats obtenus par les équipes de chercheurs dans chacune des disciplines. Ne serait-il pas opportun néanmoins de dissocier davantage la fonction recherche de la fonction enseignement afin de permettre aux chercheurs et aux professeurs de se consacrer pleinement à leurs tâches et d'évaluer en tant que tels à partir de critères qui sont d'ordre tout à fait différent? Celui qui s'adonne à la recherche sera, en effet, guidé par une démarche toute personnelle à l'intérieur d'une spécialité très précise alors que le professeur devra souvent oublier ses préférences particulières et tenir principalement compte des besoins de ses étudiants qui sont eux-mêmes influencés par

l'ensemble du milieu dans lequel ils exerceront leur profession.

10. Afin d'opérer une distinction plus claire entre ces deux secteurs fondamentaux de la vie universitaire, il y aurait peut-être lieu de créer des centres ou instituts de recherche distincts qui, tout en restant sous l'égide de l'Université, seraient complètement séparés du secteur enseignant, au moins en ce qui a trait aux étudiants des premiers cycles. Les étudiants qui poursuivent leurs études ou s'orientent vers la recherche sur une base permanente s'intégreraient alors à des équipes de chercheurs appartenant à ces instituts de recherche.

11. Ayant opéré cette démarcation entre la fonction recherche et la fonction enseignement de l'Université, nous ferons porter notre étude sur l'université considérée comme dispensatrice d'un enseignement supérieur apte à répondre aux besoins de la société sans pour cela vouloir porter jugement sur l'importance relative de ces deux fonctions essentielles.

III. L'Université a pour objectif la production de diplômés

12. De la même manière qu'une industrie existe en vue de la mise sur le marché d'un produit fini, l'Université, considérée comme centre d'enseignement, existe en vue de la production de diplômés.

13. On nous pardonnera cette image qui, si elle peut paraître surprenante, sert bien à illustrer l'importance, qu'à notre avis, l'Université devrait attacher à certaines normes généralement admises en d'autres milieux.

14. Poursuivant cette analogie, on peut affirmer que l'étudiant

constitue la matière première qui sera transformée par le professeur qui est la main-d'oeuvre. On peut également par voie de conséquence s'attendre à ce que l'Université, après avoir ordonné les efforts des professeurs et de l'administration à la production de diplômés, attache toute l'importance nécessaire à certaines considérations qui, dans l'industrie, sont considérées comme absolument essentielles au développement harmonieux de l'entreprise: contrôle de la qualité, étude du marché, rétro-action ("feed back"), publicité et relations publiques.

IV. Observations

15. L'Université ayant pour but la production des diplômés, doit être en mesure de connaître les besoins du milieu en ce qui a trait au nombre et à la sorte de diplômés.

16. Pour connaître ce besoin et orienter sa production, l'Université doit demeurer en rapport étroit avec le gouvernement, les associations professionnelles, les industries et les corps intermédiaires.

17. Une fois ces besoins connus, l'Université devrait organiser le recrutement des étudiants et des professeurs en fonction de cet objectif.

18. Dans la même mesure et compte tenu du coût de production d'un diplômé, l'Université devrait s'assurer d'une utilisation optimale de ses locaux et considérer la possibilité de dispenser un enseignement régulier de premier cycle douze mois par année et non uniquement pendant la traditionnelle année scolaire. Cette politique d'utilisation optimale aurait peut-être pour double avantage de pouvoir répondre plus rapidement à cer-

tains besoins urgents de la société et, du même coup, à abrégé la période pendant laquelle l'étudiant avec l'aide de l'Etat doit supporter financièrement le coût de ses études et de sa subsistance.

19. La politique de développement de l'Université doit aussi tenir compte des besoins dictés par la production de diplômés et les priorités doivent être établies en tenant compte de ce critère et non seulement des goûts ou de la disponibilité des individus, professeurs ou étudiants.

20. L'orientation des étudiants vers telle ou telle discipline devrait également se faire à partir des priorités dans le programme de production et l'Université devrait mettre à la disposition de ces derniers une équipe de conseillers qui serait en rapport étroit avec les organismes chargés d'établir la politique de production de l'Université.

21. Le programme de l'enseignement et l'organisation de la recherche devraient aussi dépendre des mêmes critères de façon à ouvrir au jeune diplômé et au jeune chercheur des avenues qui lui permettraient de s'insérer d'une façon harmonieuse dans le contexte social qui est le sien. Il va de soi qu'au plan de la recherche fondamentale, on doit accorder à ceux qui s'y adonnent une large liberté d'exploration. On doit sans cesse se rappeler que la multiplication des projets de recherche et son éparpillement ne servent en définitive ni l'enseignement ni la recherche.

22. Ayant opéré une distinction fondamentale entre la recherche et l'enseignement, on ne doit cependant pas oublier que l'enseignement est largement tributaire de la recherche et, dans cette perspec-

tive, on devrait s'assurer que tous les professeurs de carrière sont bien au fait des développements qui surviennent dans les secteurs les plus avancés de leurs disciplines grâce à des facilités de documentation et à des programmes d'échange, séminars, conférences, cours et recyclage, etc.

23. Le professeur tout en maintenant un contrat régulier avec le monde de la recherche pourrait et devrait "encadrer" davantage les étudiants au plan de l'orientation, de la formation humaniste et professionnelle.

24. Il nous apparaît révélateur que le secteur où l'on connaît la plus forte contestation étudiante correspond justement à des disciplines où l'on n'a pas su ou pu établir des objectifs précis en ce qui a trait à la production de diplômés.

V. Recommandations

25. Nous recommandons que les organismes chargés de la planification et du développement de l'Université définissent tout en maintenant une souplesse nécessaire des objectifs précis en ce qui a trait à la production de diplômés non pas premièrement en fonction des demandes qui proviennent du monde étudiant mais bien en rapport avec les besoins de la société en diplômés. Pour se faire, la direction de l'Université devrait peut-être créer un organisme *ad hoc* qui poursuivrait des études sur cette question en relation étroite avec les gouvernements, les milieux d'affaires et d'industries et les représentants des principaux corps intermédiaires de la société.

26. Nous recommandons que l'Université se dote d'un véritable bureau de relations publiques et

de publicité dont le mandat correspondrait à la nécessité croissante pour l'Université de garder un contact étroit avec la société.

27. L'Université ne saurait, en effet, se satisfaire longtemps d'un simple "bureau de l'information" dont la tâche principale se résume à retransmettre les déclarations officielles des autorités de l'Université ou à diffuser des nouvelles se rapportant à cette institution.

28. Le mandat d'un véritable bureau de relations publiques et de publicité devrait être considérablement élargi de façon à englober au moins les quatre points suivants :

a) Communiquer les objectifs et le pourquoi des orientations de l'Université tant dans le public en général que dans le milieu universitaire (étudiants et professeurs) ;

b) recueillir la rétro-action ("feed back") ;

c) faire la publicité de l'institution et de son produit, les diplômés ;

d) collaborer à la réalisation d'un programme de recrutement de professeurs et d'étudiants destiné à favoriser la poursuite des objectifs préétablis au chapitre de la production de diplômés.

29. Ce bureau de relations publiques et de publicité aurait, à l'intérieur de l'Université, le même statut que des services similaires dans les grandes industries en ce qui a trait à la liberté d'action et aux limites de son mandat. Il ne saurait être question, bien sûr, pour ce bureau de prendre des positions publiques à la place des autorités de l'Université mais bien plutôt d'être son prolongement dans tous les secteurs de la société où l'Uni-

versité doit à la fois mieux faire connaître le sens de son travail et recueillir les indications qui lui serviront dans l'établissement de sa planification.

VI. Le rôle de l'association des Diplômés

30. Jusqu'à ce jour, l'association des Diplômés a maintes fois fait la preuve qu'elle est consciente de son rôle en ce qui a trait au développement de l'Université et à son rayonnement dans la société. Sa participation au comité de révision de la charte, sa recommandation en vue de la nomination au conseil de l'Université de deux membres provenant des Diplômés, ses colloques, conférences d'information, L'INTER, etc., en sont autant de manifestations.

31. De leur côté, les plus hautes autorités de l'Université ont souvent manifesté dans les faits leur satisfaction de voir se développer une association des diplômés de plus en plus capable de jouer pleinement son rôle. Malgré ce climat harmonieux, l'association des Diplômés a très souvent le sentiment d'oeuvrer en marge de l'Université parce qu'elle ne peut s'appuyer sur un véritable bureau de relations publiques et de publicité capable de lui fournir les éléments qui sont essentiels à une action efficace de sa part. A ce chapitre, l'association n'a ni le mandat, ni les moyens, ni l'autorité d'assumer toutes les relations publiques de l'Université et son travail doit plutôt être considéré en cette matière comme le prolongement auprès des diplômés d'un service *ad hoc* mandaté par l'Université.

32. Dans les conditions idéales décrites ci-haut, l'association pourrait accroître et de beaucoup sa collaboration avec l'Université dans les secteurs suivants :

- I. Susciter, alimenter et faciliter le dialogue entre l'Université et la société ;
- II. Assurer une meilleure présence des diplômés en tant que tels aux différents niveaux de l'administration de l'Université ;
- III. Transmettre à l'Université plusieurs informations qu'elle est exceptionnellement bien placée pour recueillir dans la société qui a absorbé les diplômés de l'Université ;
- IV. Contribuer à construire l'image de l'Université chez les diplômés et l'image des Diplômés dans la société ;
- V. Recueillir dans la société des appuis, y compris des appuis financiers, qui faciliteraient à l'Université la poursuite de ses priorités propres.

33. Tant que l'Université n'aura pas établi un programme rationnel de développement en ce qui a trait à la production de ses diplômés et tant que l'Université ne sera pas dotée d'un véritable bureau de relations publiques et de publicité, le rôle de l'association des Diplômés et les services qu'elle peut rendre à l'Université demeureront supplétifs et marginaux.

34. Les Diplômés ont en commun avec l'Université un intérêt évident à ce que la valeur du diplôme de l'Université de Montréal soit avantageusement reconnu et hautement respecté. En conséquence, si on en prend les moyens, les diplômés peuvent constituer un groupe exceptionnel qui peut être puissamment motivé en vue de sa contribution au développement et au rayonnement de l'Université de Montréal.

**CAMPAGNE DU CINQUANTENAIRE
SECTION DES DIPLÔMÉS**

Rapport des souscriptions par faculté *

FACULTÉ	No de Souscr.	No de Diplômés	Montant souscrit
Agronomie	24	620	\$ 1,495
Architecture & urbanisme	47	500	15,130
Arts	21	1,300	3,455
Chirurgie dentaire	33	1,510	4,625
Droit	169	2,480	66,225
H.E.C.	231	2,280	56,524
Hygiène (y compris Ed. Phys.)	17	650	659
Lettres (y compris Bibliothé.)	68	7,770	4,315
Médecine (y compris Diététique, réhabilitation & tech. médicale)	101	4,365	15,991
Médecine vétérinaire	72	600	3,226
Musique	3	120	65
Nursing	33	1,200	818
Optométrie	15	570	952
Pharmacie	105	1,510	10,482
Philosophie (y compris psych. & études médiévales)	36	1,010	2,050
Polytechnique	287	4,000	44,550
Sciences	59	1,490	7,992
Sciences de l'Education	3	1,400	100
Sciences sociales	102	1,500	9,453
Théologie (y compris Sciences relig.)	59	1,770	10,960

* Au 30 avril 1969

LA CAMPAGNE DU CINQUANTENAIRE

Les responsables de la campagne, section des Diplômés, espèrent, en publiant ci-contre le tableau des sommes reçues par faculté et le nombre de souscripteurs, stimuler tout particulièrement ceux qui n'ont pas encore participé à la campagne et faire ainsi un pas de plus.

LES RÉGIONS

Entre-temps, Gérard Filion (H.E.C. 1934), président de la section des Diplômés, Jules Tourillon (POLY. 1950), vice-président responsable des sections régionales, et Jean-Pierre Masson (DROIT 1943), qui en devient peu à peu l'animateur — sinon en titre du moins en fait — ont entrepris de visiter les régions.

Le 5 février dernier, ils étaient à Jonquière où ils furent accueillis par Ernest Dauphinais (Poly. 1941) qui avait réuni quelque 150 Diplômés du Saguenay-Lac-St-Jean.

GUILLAUME PIETTE (POLY '39)
président d'honneur de la campagne
région de Québec

Quand les Diplômés des sciences sociales visitent les locaux de leur faculté, ça fait bien du monde...



Le 30 avril, ils étaient à Québec où ils rencontrèrent plus de 200 Diplômés.

Partout la soirée débute par la présentation de diapositives de l'Université par Pierre Gravel, directeur général de l'Association; Gérard Filion décrit alors les projets de l'Université et Jean-Pierre Masson y va de ses réflexions à la manière de... qui vous savez...; vient ensuite une période de questions.



— "Viande à chiens, j'leu z'i ai dit aux gens' de Québec que l'Université c'était à eux autes itou..."

VISITES DU CAMPUS

D'autre part, l'Opération cinquante continue. A noter la visite d'un groupe important de Diplômés en sciences sociales qui tenait à découvrir les nouveaux locaux de la faculté inaugurés à la rentrée de septembre.

En juin, ce sera au tour des Diplômés en droit à visiter l'immeuble tout neuf de leur faculté.

LANCEMENT

Enfin, le 5 mai, les responsables de la campagne profitaient de la publication du dernier "Inter" pour réunir au Café des Artistes, un groupe de journalistes et provoquer ainsi, grâce à la popularité de Jean-Pierre Masson, plusieurs articles et reportages tant dans la presse écrite que parlée.

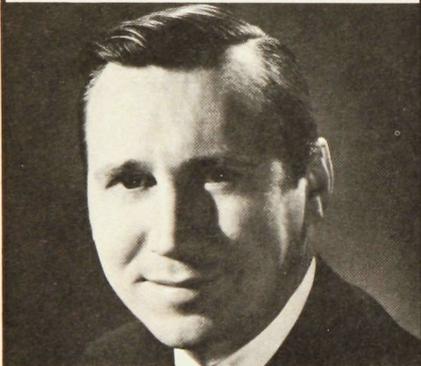


De quoi pouvaient bien discuter l'ex-maire de St-Bruno, Gérard Filion, et le maire de Ste-Adèle, Séraphin Poudrier, lors de la réunion de Jonquière ?

MAXIME LANGLOIS (DROIT '53)
président de la campagne
région de Québec



**TOURNOI DE GOLF
DES
DIPLOMÉS**
30 juin 1969
**CLUB DE GOLF
ISLEMÈRE**
DE STE-DOROTHÉE



Pierre Michaud
(Droit 1960)
président du Comité

invite cordialement tous les Diplômés et leurs invités à y participer. En plus du trophée Air France et de celui des Diplômés, l'association remettra cette année, pour la première fois, un trophée spécial "de faculté".

RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT
SI VOUS VOULEZ CHOISIR
VOTRE HEURE DE DÉPART

LA SOIRÉE DES SPORTS



La direction du Centre sportif organisait, le 28 mars dernier, une soirée des sports (et un banquet) au cours de laquelle les Diplômés — sur notre photo Yves Guérard (Sciences 1956), vice-président aux affaires universitaires

de l'association — ont remis vingt-neuf trophées à autant de finissants qui, sans avoir nécessairement gagné un championnat, ont été particulièrement actifs dans les équipes universitaires au cours de leurs études.

TOURNOI DE GOLF DES DIPLOMÉS

Nom Faculté Promotion

Adresse

Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir billets pour :

Golf seulement
..... x \$8.00
Total

Golf et banquet
..... x \$15.00
Total

Banquet seulement
..... x \$8.00
Total

pour lesquels je joins un chèque un mandat au montant de \$.....

À RETOURNER IMMÉDIATEMENT À : Les Diplômés, C.P. 6128, Montréal 101.

LA VIE DES DIPLÔMÉS

ARCHITECTURE

(1936) **P.-E. LAPOINTE**, architecte chef d'équipe a été nommé surintendant de la division de la planification du Service municipal des immeubles de la Ville de Montréal.

DIÉTÉTIQUE

(1964) **GABRIEL FRÉCHETTE** a été nommé directeur du service alimentaire de l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

DROIT

(1937) **PAUL-H. LEMAN** a été élu président de l'Aluminium du Canada Ltée et vice-président directeur général de la société-mère Alcan Aluminium Ltée.

(1941) **ANDRÉ BACHAND**, directeur du fonds de développement de l'Université a été élu conseiller de la Chambre de commerce française au Canada.

(1944) **MAURICE RIEL**, C.R. a été nommé membre du Conseil d'administration de la Banque du Canada. M. Riel a également été élu conseiller de la Chambre de commerce française au Canada.

(1948) **MAURICE SAUVÉ** a été élu membre du conseil d'administration de BP du Canada.

(1952) **GUY GUÉRIN**, membre du Conseil de l'Université (après consultation avec les Diplômés) qui avait accepté la présidence de Radio-Québec pour mettre l'organisme en marche a démissionné tel

que prévu et a repris ses activités comme juge de la Cour des sessions de la paix.

(1955) **MARIO BEAULIEU**, ministre de l'immigration du Québec s'est vu également confier le ministère des institutions financières où il succède à **YVES GABIAS** (1944) qui a démissionné pour raison de santé et a été nommé juge à la Cour provinciale.

(1961) **RAYMOND BERNIER**, (1965) **SERGE MÉNARD** et (1966) **BERNARD GRENIER** ont été élus respectivement vice-président et directeurs de l'Association des avocats de la défense.

(1963) **RAYMOND LACHAPELLE**, professeur de droit du travail

CAMPAGNE DU CINQUANTENAIRE

SECTION DES DIPLÔMÉS

SECTION DES NOMS PRIVILÉGIÉS	\$137,776.00
SECTION DES NOMS SPÉCIAUX	\$ 53,251.00
SECTION DES NOMS RÉSERVÉS	\$ 34,429.00
SECTIONS RÉGIONALES	\$ 59,894.00
Total à ce jour :	\$285,350.00

NÉCROLOGIE

AGRONOMIE

(1946) **PAUL-ÉTIENNE GUERTIN** est décédé le 28 avril à l'âge de 46 ans.

CHIRURGIE DENTAIRE

(1939) **PIERRE DES ROSIERS** est décédé le 17 avril à l'âge de 54 ans.
(1961) **J.-L.-A. SAVOIE**, député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est mort accidentellement à la mi-avril alors que

sa voiture a été heurtée par un train à un passage à niveau.

MÉDECINE

(1949) **GEORGES YVES JOLIVET**, pédiatre à l'hôpital Maison-neuve est décédé le 4 avril à l'âge de 45 ans.

PHARMACIE

(1919) **EPHREM DESRANLEAU** est décédé le 25 avril dernier à l'âge de 74 ans.

THÉOLOGIE

(1933) **ARMAND RACICOT** qui fut notamment directeur de l'Oeuvre provinciale des terrains de jeux, et aumônier national adjoint de l'Action catholique canadienne, aumônier des syndicats et de la J.I.C. et fonda la paroisse de St-Pierre-Apôtre de Longueuil est décédé accidentellement fin avril à St-Peterburg (Floride).



Léo-A. Dorais, recteur de l'Université du Québec à Montréal

Léo-A. Dorais, (Philo. 1956), licencié en psychologie de l'Université, M.B.A. (1962) et Docteur en administration scolaire (1964) de l'Université de Chicago, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la méthodologie de l'enseignement et l'administration, a été nommé recteur de l'Université du Québec à Montréal, la section la plus importante de cette nouvelle université.

M. Dorais a été nommé professeur à l'Université dès 1957. Il fut par la suite directeur du Service de l'Éducation permanente. "L'Inter" l'avait rencontré il y a quelques mois et publié à l'époque un long article sur ce service qui accueille quelque 10,000 étudiants par an et qui est l'un des plus intéressants du genre au Canada sinon en Amérique du Nord.

à l'Université, a été nommé par le Ministère du travail du Québec pour faire enquête sur les relations de travail qui ont prévalu chez Lord & Cie et à la Canadian Structural Steel Works depuis janvier 1968.

(1963) **JACQUES LAURENT** a été nommé directeur du cabinet du Ministre de l'Éducation, **JEAN-GUY CARDINAL** (DROIT 1950).

H.E.C.

(1923) **FERNAND ROCHON**, (1941) **ROSAIRE ARCHAMBAULT** ont vu leur mandat de cinq ans renouvelé au Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal. (1943) **M. MARCEL CARON** pour sa part a été nommé pour deux ans.

(1937) **ROGER CHARTIER** a été nommé surintendant de l'assurance collective de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie.

(1942) **ANDRÉ BACHAND**, directeur du fonds de développement de l'Université et (1942) **MARCEL THÉORET** ont été élus con-

seillers de la Chambre de commerce française au Canada.

(1946) **PIERRE DANSEREAU**, président de "La Presse" a été élu directeur de la Presse canadienne.

(1955) **GILLES ROCHELEAU** a été élu directeur international de l'Association pour la gestion de systèmes et méthodes et représente notamment la région qui s'étend de Washington au Nord québécois en passant par l'État de New York, et la Nouvelle-Angleterre. C'est le premier Québécois à occuper un tel poste au sein de cette association qui compte plus de 8,000 membres.

(1958) **JACQUES LAFLAMME** dont le nom a été inséré par erreur sous le titre "Droit" dans L'inter de février — ce dont nous nous excusons — a été nommé directeur général du C.E.G.E.P. de St-Jean-sur-Richelieu.

(1962) **FRANÇOIS LEFEBVRE** a été promu au grade de lieutenant-colonel et nommé commandant du Régiment de Maisonneuve.

(1962) **PIERRE ROYER** pourra poursuivre ses études à l'Universi-



Doctorats honorifiques de l'Université à : J.-J. Bertrand et P. Grégoire

Le 30 mai prochain, au cours de la collation des grades d'été, l'Université décernera trois doctorats "honoris causa" ;

— à M. Jean-Jacques BERTRAND (Droit 1941), un doctorat "honoris causa" en droit

— à Mgr Paul Grégoire (Lettres 1941 - Philo. 1941), un doctorat "honoris causa" de l'Université.

et enfin un doctorat "honoris causa" de l'Université à M. Bertrand Schwartz, directeur du Centre universitaire de coopération économique et sociale de Nancy (France).

té du Michigan en vue du doctorat en finance grâce à l'Hydro-Québec qui vient de lui renouveler sa bourse.

LETTRES

(1940) **GUY FREGAULT**, commissaire général de la coopération au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec a dirigé la délégation québécoise lors de la réunion préliminaire des délégations françaises et québécoises en vue de préparer la conférence de la Commission permanente de coopération franco-québécoise de juin prochain.

(1965) **MIREILLE DANSEREAU** a remporté le Grand Prix du British Student Film Festival commandité par le "Sunday Telegraph" pour son film intitulé "Compromise". 126 candidats participaient à ce concours.

MÉDECINE

(1953) **LAURENT HOUDE**, directeur régional de la psychiatrie in-

fantile pour Montréal a été nommé président du comité interministériel créé par le ministre de la Santé de la Famille et du Bien-Être social en vue "d'analyser les aspects des problèmes de l'enfance inadaptée".

PHARMACIE

(1956) **JEAN-CLAUDE MARTIN** a été nommé administrateur (Services) du "Montreal Children's Hospital."

PHILOSOPHIE

(1949) **RAYMOND-MARIE LÉGER** a été réélu président de l'Association des cinéastes.

(Philo. 1954-Psycho. 1956) **PIERRE MORIN** et (1959) **SERGE CHARPENTIER** ont été élus respectivement président et trésorier de la Corporation des psychologues du Québec.

(1951) **HUBERT AQUIN** s'est mérité l'un des trois prix du Gouver-

neur général pour son roman "Trou de mémoire" publié au Cercle du Livre de France. M. Aquin a refusé son prix.

(1963) **FRANÇOIS LORRAIN** poursuivra ses études à l'Université Harvard en vue d'un doctorat en sociologie grâce à l'Hydro-Québec qui vient de lui renouveler sa bourse.

POLY

(1938) **PAUL NORMANDEAU** a été élu conseiller de la Chambre de commerce française au Canada.

(1938) **PAUL L. PELLETIER** a été nommé membre du conseil d'administration de Nordair Ltée.

(1943) **ROLAND AUGER**, (1952) **MAURICE LEMIEUX**, (1952) **MAURICE THOMAS**, (1955) **GILLES E. BUTEAU** et (1958) **LUCIEN THIBAUT** ont été nommés respectivement surintendant de la division de la construction, surintendant de la division des réparations générales des immeubles, surintendant adjoint de la division de la construction, surintendant de la division des expositions, surintendant adjoint de la division des réparations générales des immeubles de la Ville de Montréal.

(1959) **NORMAN BUMAYLIS** a été nommé directeur général du C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal.

(1967) **JEAN-JACQUES LIARD** a été nommé représentant du service technique pour le Nouveau-Brunswick de la division des exploitifs de Canadian Industries Ltd.

SCIENCES

(1949) **JACQUES COULOMBE** a été nommé vice-président du Laboratoire d'Expertises de Québec. (1966) **JACQUES FERLAND**, (1966) **ROBERT MEILLEUR**, (1966) **JACQUES DUBOIS** ont obtenu des bourses de l'Hydro-Qué-

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 3

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nominations, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

VOTRE NOUVELLE ADRESSE S.V.P.

人類の進歩と調和



EXPO '70

L'EXPOSITION JAPONAISE
UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
OSAKA, 1970

PROFITEZ DE L'EXPO POUR VISITER LE JAPON EN 1970

Les Diplômés vous offrent un voyage spécial par avion nolisé
à tarif réduit

DÉPART DE MONTRÉAL VERS TOKYO : LE 19 MAI 1970

RETOUR DE TOKYO : LE 10 JUIN

Prix : \$576.00 par personne pour le voyage par avion

Dépôt requis au moment de l'inscription : \$150.00

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er JUILLET 1969

SÉJOUR AU JAPON

L'Agence de Voyage Viau vous offre un séjour en groupe d'une durée de 3 semaines, la visite des principaux sites et villes du Japon et plusieurs jours à l'Expo d'Osaka.

Le prix de séjour comprend tous les déplacements au Japon, visites, hôtels (1re classe), repas, pourboires et service de guides. Prix : \$690.00 par personne.

Nous vous recommandons fortement de prendre immédiatement les dispositions pour votre séjour au Japon. Il sera impossible d'obtenir des chambres durant l'Expo en dehors des voyages organisés.

Vol nolisé

Les Diplômés

343-6230

Séjour au Japon

POUR RENSEIGNEMENTS

Agence de Voyage Viau

842-4648

bec pour poursuivre leurs études en vue de doctorats en recherche opérationnelle (Stanford), en chimie (Montréal) et en mathématiques (Montréal). (1968) **MICHEL BERTRAND** pour sa part a vu sa bourse de l'Hydro-Québec renouvelée pour la poursuite de ses études en vue d'un doctorat en chimie (Montréal).

SCIENCES SOCIALES

(1948) **JEAN-MARC LÉGER** a été fêté le 30 avril dernier par l'Association France-Canada qui avait organisé un dîner en son honneur au restaurant Hélène-de-Champlain.

M. Léger qui fut le fondateur, il y a 15 ans de l'Association France-Canada, est secrétaire exécutif de l'AUPELF, et secrétaire exécutif provisoire de l'Agence de coopération de la francophonie rentrant d'un voyage en Afrique du Nord où il avait notamment rencontré le président Bourguiba de Tunisie après s'être entretenu avec les autorités responsables du Sénégal à Dakar et avant de s'arrêter à Rabat au Maroc. Ce voyage faisait partie d'un plan d'ensemble de prise de contact et de consultations en vue de définir le but de l'Agence dont on espère la constitution définitive d'ici au début de 1970.

(1957) **GÉRARD FRIGON** a été nommé conseiller spécial auprès du Conseil des Ministres du Québec.

(1965) **JEAN SÈGUIN** a été nommé directeur du service du Bien-Etre social de la Ville de Montréal.

(1966) **SERGE CARLOS**, (1966) **CLAUDE MONTMARQUETTE** et (1966) **LOUIS GILL** ont vu leurs bourses de l'Hydro-Québec renouvelées en vue de poursuivre leurs études en sociologie (Chicago), en économie (Chicago), et en économie (Stanford).

L'Assemblée Générale Annuelle

19 juin 1969 — 20 heures

Conformément aux règlements de l'Association
TOUS LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sont invités
au Grand salon du Centre social
2332, boulevard Edouard-Montpetit, Montréal
Ordre du jour

1. Rapport du président
2. Rapport financier 1968-69
3. Election du Conseil d'administration

J.C. GUY JORON, SECRÉTAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude-R. Marchand, président
Yves Guérard, vice-président
Gilles Duplessis, vice-président
Roger Desjardins, vice-président
J.C. Guy Joron, secrétaire
Gaston Pelletier, trésorier
Edouard Bolté
Georges-E. Marchand
Jean-Paul Marsan
Mme Francine Panet-Raymond
Hubert Reid
Claude Rouleau

Jean-Claude Delorme,
président 1967-1968

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je diplômé de la
faculté de en : demeurant
à rue ville

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des Di-
plômés de l'Université de Montréal lors de l'élection du 19 juin 1969.

APPUIENT MA CANDIDATURE :

M. Faculté

Promotion 19 Adresse

SIGNATURE

M. Faculté

Promotion 19 Adresse

SIGNATURE

Les bulletins de candidature à l'élection du Conseil d'administration 1969-1970 doi-
vent parvenir au : Comité d'élection, les Diplômés, C.P. 6128, Montréal ou 2910, boulevard
Edouard-Montpetit, chambre 3, Montréal, le ou avant le 16 juin 1969 à midi.

FAIT À MONTRÉAL, LE 1er MAI 1969

J.C. GUY JORON, SECRÉTAIRE

— Location de voiture "plan financé"

Voyager au volant de sa propre voiture est l'une des façons les plus agréables de parcourir les routes européennes. L'achat d'une voiture, selon le plan financé, vous permet de parcourir un kilométrage illimité durant une période donnée.

PRIX SPÉCIAUX POUR LES DIPLÔMÉS

	PÉRIODE DE	
	21 JOURS	UN MOIS
Renault R-4	\$255.00	\$275.00
Renault R-8	275.00	305.00
Renault R-10	320.00	345.00

Tour d'Europe : 17 jours
Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse -
Autriche - Italie - France :
Prix tout compris, classe standard \$352.00
1re classe 432.00

	PÉRIODE DE	
	21 JOURS	UN MOIS
Citroën Dyane	\$260.00	\$285.00
Citroën ID - de luxe	445.00	485.00
Citroën DS - automatique ..	490.00	505.00

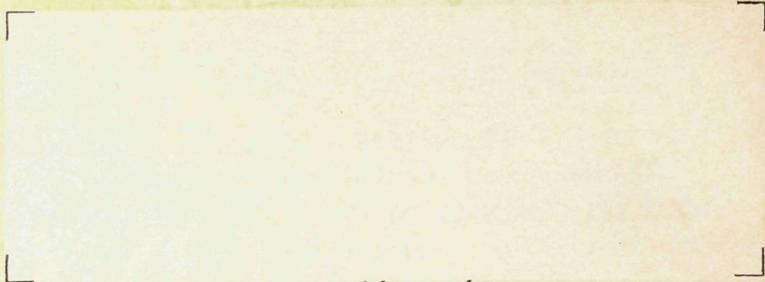
Possibilité de location pour périodes plus longues.

— Voyage organisé

En autocar, au départ de Paris



Tél. 842-4648



PORT PAYÉ À MONTRÉAL

AVEC LES DIPLÔMÉS

VISITEZ L'EUROPE

- ~~VOYAGE No 1~~ — (avion nolisé) Montréal-Paris et retour — du 13 mai au 10 juin 1969. ~~\$194 par personne~~
- VOYAGE No 2 — (groupe affinité) Montréal-Paris et retour — du 30 juin au 2 sept. 1969. \$271 par personne
- VOYAGE No 3 — (groupe affinité) Montréal-Paris et retour — du 24 juillet au 27 août 1969. \$271 par personne
- VOYAGE No 4 — (avion nolisé) Montréal-Paris et retour — du 23 sept. au 21 oct. 1969. \$192 par personne

JE SERAIS INTÉRESSÉ À :

1. Participer aux voyages :

En Europe : No 1 No 2 No 3 No 4
Au Japon



Nom :
Faculté :
Promotion :
Adresse :
Tél. :

2. Recevoir le livre "L'Université électronique"



Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir exemplaire(s) du livre "L'UNIVERSITE ELECTRONIQUE" pour le(s) quel(s) je joins la somme de \$..... (\$2.00 l'exemplaire).
(\$1.50 pour les participants inscrits au colloque)
Facture à l'entreprise un chèque un mandat-poste
Nom :
Adresse :

A découper et retourner à :

LES DIPLÔMÉS, CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 101